

doivent être conçus de telle sorte que l'équipement local puisse les recevoir. Rien n'a été prévu quant aux ressources nécessaires à ces fins. Le Ministère attend les résultats de l'expérience de Hong Kong; s'ils sont concluants, on pourrait bien procéder à l'installation d'un équipement semblable dans d'autres missions. L'opération s'étalerait sur quatre ans. La réalisation de systèmes propres à desservir d'autres programmes serait donc justifiée. Le système IRIS, mentionné précédemment, répond bien à cet objectif. Moyennant la présence du personnel nécessaire, cette réalisation ne devrait donc pas poser de difficultés techniques.

Pour l'implantation du système de gestion financière, on adaptera le modèle de Paris dans les missions dotées d'agents de gestion financière; dans les missions qui seront plus tard appelées à gérer le programme d'immigration, on adaptera le système installé à Hong Kong. Quant aux autres missions, l'équipement dont on les pourvoira dans l'avenir dépendra des résultats obtenus à Bogota, à San Francisco et à Singapour.

Le soutien des autres activités confiées aux missions devrait répondre à une conception commune. Le système IRIS offre à cet égard une grande polyvalence et il peut s'adapter à une large gamme d'usages. D'une part, l'Administration centrale peut mettre au point des applications normalisées à l'usage des missions. D'autre part, certaines applications se prêtent à des adaptations, comme la confection de listes des ressortissants canadiens, de répertoires d'adresses locales, de répertoires d'importateurs canadiens, de listes d'envoi. D'autres systèmes centraux ont été mis au point à l'Administration centrale, pour permettre au Ministère de répondre de sa gestion devant le Parlement ou les agences centrales; c'est le cas, par exemple, du système de gestion financière. Les missions ne seraient pas autorisées à modifier ces systèmes, mais elles pourraient en faire la base d'un système local d'information pour la gestion.

Nous avons abordé, dans la section "Stratégie relative aux systèmes", le problème de la formation du personnel. Le Ministère multiplie les nouveaux systèmes à l'usage des missions. Il devient dès lors essentiel de mettre en oeuvre un programme complet de formation à l'intention des employés qui y sont envoyés. Il faut d'abord les initier au fonctionnement des machines, mais aussi les former à la gestion même de l'équipement, si l'on veut utiliser au mieux ce dernier.

Le Ministère devrait veiller à installer dans les missions un matériel et un logiciel de la même famille. Bien sûr, l'application de ce principe est sujette aux conditions variables qui prévalent dans les pays d'accueil pour l'achat, l'exploitation et l'entretien de l'équipement informatique. Il reste que le Ministère a jusqu'ici respecté cette orientation, qui a permis l'expansion de l'informatique sans que le personnel n'ait à mettre au point des applications destinées à un équipement disparate. Cette orientation s'avérera de plus en plus bénéfique en termes de développement, de maintenance, de soutien et de formation au fur et à mesure que s'étendra le réseau des missions munies de nouveaux systèmes.

4.5.5 PLAN À LONG TERME POUR LES MISSIONS

Aux fins du présent document de planification, on reconnaît trois types de missions: celles qui sont dotées d'agents de gestion financière, celles qui administrent un programme d'immigration, et les missions de taille moyenne ou petite. Les questions relatives à l'installation de nouveaux systèmes dans le réseau des missions sont déjà à l'étude dans chacune des directions générales concernées.

Les arguments qui justifiaient l'implantation de nouveaux systèmes à Paris et à Bonn valent dans le cas des autres missions dotées d'agents de gestion financière. Le Ministère devrait par conséquent étendre l'installation de cet équipement aux missions qui traitent un fort volume d'opérations financières et à celles qui se trouvent dans les pays où le Canada possède plus d'une représentation.